

Organisation d'événements par une association

- Organisation de manifestations, défilés ou rassemblements sur la voie publique
- Organisation d'une course à pied ou d'une marche sur la voie publique
- Organisation d'une course cycliste sur la voie publique
- Organisation d'une course de véhicules à moteur sur la voie publique
- Récépissé d'entrepreneur de spectacles

**Questions –
Réponses**

- Diffusion de musique par une association pendant un événement public : quelles sont les règles ?

Toutes les questions réponses

**Pour en savoir
plus**

- Réglementation applicable aux éducateurs sportifs

Source : Ministère chargé des sports

Comment faire si...

L'association organise un événement : fête, manifestation, vide-grenier

**Services en
ligne**

- Association : modèle de déclaration préalable d'une manifestation sur la voie publique
Modèle de document
- Déclaration d'un séjour "Vacances adaptées organisées – VAO" pour personnes handicapées majeures
Formulaire
- Se renseigner sur les qualifications d'un éducateur sportif
Outil de recherche
- Portail de déclaration des éducateurs sportifs (en ligne)
Téléservice
- Faire une déclaration d'éducateur sportif (par courrier)
Formulaire
- Demande d'information relative à la réglementation des équipements sportifs
Formulaire



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00